



## Compte rendu FALC du Conseil de la vie sociale du 27-06- 2024

Présents : Julien B, Sophie B, Anne C, Lucie C, Alice C, Frédéric LB, Dominique L, Cécile L, Pierrick L, Manon L, Pascal L, Didier L, Marie M.

Excusées : Pascale B, Cécile H, Margaret L.

### 1 Précisions concernant des questions des réunions précédentes :



#### 1.1) Mise en place d'un trombinoscope (photos de personnes) des élus du CVS

On va attendre les élections des membres du CVS en décembre pour prendre les photos.



#### 1.2) Site internet

- On a voté pour un nouveau logo pour le CVS.

Voici le nouveau logo du Conseil de la Vie Sociale du Temps du Regard :



- Sur la page d'accueil du site internet du Temps du Regard, il y a maintenant une barre de recherche.  
Il suffit d'écrire un mot pour trouver plus facilement ce qu'on cherche.

- Le service des Huniers est enregistré comme un foyer pour des « personnes sans-abri » (qui n'ont pas de lieu de vie).  
Lucie CASSAN va contacter Google (internet) pour faire les corrections.

- Calendrier des vacances des services : Il faut aller dans la rubrique « agenda » pour connaître les dates.

Lucie s'occupe de les mettre à jour.

Le Temps du Regard va déménager au : trente-deux, Rue de Trégain à Rennes.

Ça se fera la semaine du neuf au treize septembre.

Les responsables du département feront un contrôle de sécurité pour autoriser la réouverture de l'accueil de jour.

Les personnes accueillies et leur famille recevront un courrier pour la date d'accueil.



### 1.3) Problème de comportement d'un chauffeur de TSH

Ce chauffeur a un meilleur comportement.

TSH est en train d'être rachetée par une autre entreprise.

On verra avec les nouveaux responsables la question de la formation des chauffeurs pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap.



### 1.4) Les Cahiers de transmission pour le CVS dans les services

Dans tous les services, il y a des temps de réunion des personnes accueillies.

C'est important que les gens sachent qu'il y a les cahiers de CVS où chacun peut poser des questions ou faire des remarques.

Il est vraiment important que les élus du CVS et les professionnels en informent l'ensemble des personnes accueillies.



### 1.5) L'écologie dans les services

Les associations du GRAAL font de plus en plus attention à la question de l'écologie.

Le thème de notre dernière « soirée solidarité » des professionnels et des administrateurs était aussi sur l'alimentation, le « bien-manger » et « l'éco-durable » (écologie).

La question c'est : comment le CVS peut soutenir cette démarche :

- On pourrait visiter des lieux « éco-responsable »,
- Visiter des « jardins participatifs »,
- Ça pourrait nous donner des idées sur ce qu'on pourrait faire au TDR.

On a fait un inventaire de ce qui se fait dans chacun des services ; c'est notre point de départ.

Par exemple les services trient les déchets.

Ils achètent de la nourriture au marché, dans les magasins bio.

Ils utilisent le bus ou le métro pour faire certaines activités.

Le TDR a participé en 2023 au « Forum Séisme ».

- C'est un temps de rencontres et de conférences sur l'écologie.
- On y parle d'alimentation, de transport, du « vivre ensemble »...
- On y a expliqué l'ensemble du projet du Champs du Botrel à Acigné.
- On pourra proposer aux professionnels de s'y rendre cette année.



### 1.6) Le passage piéton au Gros chêne

Marie Maudieu n'a toujours pas eu de réponse malgré plusieurs courriers envoyés à la Mairie.



### 1.7) Casiers de rangements dans les services d'accueil de jour

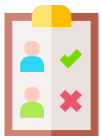
La menuisière qui devait modifier les casiers à Acigné n'a pas pu intervenir. Son travail est reporté à septembre.

Au TDA, il y aura 24 casiers dans les nouveaux locaux.

Aux Acanthes, il y a un problème de place.

On n'a pas la solution à part mettre ses affaires dans le bureau de la coordination.

## 2 Questions transmises par les représentants des familles :



### 2.1) Absences et facturation dans les services :

Les règles d'absences autorisées des résidents dans les services d'hébergements et d'accueils de jour sont sur le site du Département d'Ille et Vilaine.

Mais c'est compliqué à comprendre.

Pour les hébergements du TDR :

À l'occasion du bilan personnalisé des résidents, la responsable de service et la directrice vérifieront avec les familles le nombre de jours d'absence déjà comptabilisés.

Pour les accueils de jour :

Chaque personne a le droit à une semaine d'absence par jour de présence, par exemple :

- Si je suis inscrit deux jours par semaine en accueil de jour, j'ai droit à : deux fois sept = quatorze jours d'absence
- Si je suis inscrit trois jours par semaine en accueil de jour, j'ai droit à : trois fois sept = vingt-et-un jours d'absence

Rappel : Au TDR, les accueils de jour sont fermés cinq semaines par an et il y a un service minimum l'été.

Pour la facturation, jusqu'en 2020, on prenait en compte les ressources des personnes.

Depuis cette date, le département a fixé le même prix de journée pour tous.

Au TDR, depuis Mars 2024, la période prise en compte (quatre semaines en général) est indiquée sur la facture et ne correspond pas au mois complet (du premier au trente ou trente-et-un)

Le prix du repas est à 5,50€ depuis huit ans.

C'est du « fait maison » et il faudra faire un réajustement en lien avec son prix réel.



## 2.2) Délai de prévenance pour les absences en accueil de jour

Il faut prévenir le service de nos absences le plus tôt possible (au moins sept jours avant si on peut).

- Si je préviens trop tard, le repas pourra m'être facturé.
- Si j'ai un certificat médical, le repas n'est pas facturé.



### 2.3) Livrets d'accueil

Pour les accueils de jour, les livrets d'accueils seront bientôt prêts. Pour les hébergements ce sera plus tard.



### 2.4) Prise de contact par mail pour avertir les familles du prochain CVS

On va se renseigner pour voir ce qui est possible.

80% des familles ont un mail.

## 3 Questions transmises par les personnes accompagnées :



### 3.1) Rencontres des présidents de CVS

Pierrick LESNE, président du CVS du TDR, a participé aux réunions trimestrielles des présidents de CVS du GRAAL.

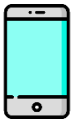
Il a été beaucoup question de l'utilisation des cahiers de CVS, du fonctionnement de chaque association et de la difficulté de récolter les questions et de transmettre les réponses.

Pierrick apprécie ces réunions mais les trouve un peu trop courtes (2h). Il souhaiterait qu'on puisse aller plus loin dans les échanges.

L'association des « Shifters », bénévoles qui interviennent pour faciliter la compréhension de la question écologique, est intervenue auprès des présidents de CVS pour expliquer « la fresque du climat ».



« La fresque du climat » est un « jeu de cartes » qui sert à sensibiliser les gens au problème du réchauffement climatique.



### 3.2) Règles d'utilisation des portables

Les personnes accueillies ont accès à leur portable en dehors des activités et des repas.

C'est la même chose pour les professionnels.



### 3.3) Voyage à Paris

Il faut s'adresser à la coordinatrice des Huniers, Sandrine THEPOT pour avoir des informations sur ce voyage pour les vingt ans des Huniers et les quinze ans des Haubans.



### 3.4) Fauteuil pour le Temps d'Agir

Le service prépare son déménagement, c'est l'occasion de réfléchir au mobilier.

Il y a déjà deux lits accessibles aux personnes accueillies.

Lors de la prochaine réunion de CVS, nous parlerons des trois documents transmis :

- La Charte d'utilisation de la Maison de voisinage,
- Le type de contrat de location qu'on prévoit d'utiliser
- Le projet de service des accueils de jour
- Voyage à Paris
- Achat de mobilier pour le Temps d'Agir

**Prochaine réunion du CVS** : Non fixée pour l'instant, en attente du retour de Cécile HENRY référente du CVS.

Compte-rendu relu par Pascal, Isabelle et Pierrick et validé par Pierrick.